



Quelques indications pour constituer votre dossier en Licence PEGEUR (2026)

1. Détail des pièces justificatives qui vous seront demandées :

1. une copie pièce d'identité
2. un CV détaillé
3. une lettre de motivation, avec mention du statut demandé (étudiant ou apprenti)
4. une photo
5. copie du baccalauréat et du relevé de notes
6. PIX : plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques (voir paragraphe 2 de ce document)

Selon que vous êtes :

- ☞ Étudiant·e en BTS / DUT-BUT / L2-L3 :
 - ☞ vos relevés de notes établis lors des deux dernières années de scolarité post bac menant au diplôme ouvrant droit à l'admission avec les appréciations des enseignants
 - ☞ 1 avis de poursuite d'études et/ou lettre de recommandation
 - ☞ IMPORTANT pour les diplômes étrangers : une attestation d'équivalence du diplôme sera obligatoirement à présenter en cas d'admission, il vous faut entreprendre dès à présent les démarches pour obtenir ce document auprès de : <https://www.france-education-international.fr/expertises/enic-naric?langue=fr>
 - ☞ Les candidat·es étranger·es effectuant leurs études hors de France devront procéder à la fois à une inscription en ligne sur le site de l'ENGEES et auprès de Campus France.
- ☞ Salarié·e et travailleur·euses indépendant·e possédant au moins le bac justifiant d'un cursus professionnel d'au moins cinq ans et pour lesquels une validation d'acquis peut être envisagée au niveau technicien supérieur :
 - ☞ Tous les éléments permettant d'apprécier les qualités professionnelles du candidat ou candidate (compétences techniques, niveaux de responsabilité, etc.) et personnelles (appréciations du supérieur hiérarchique etc.) doivent être explicités et annexés à la lettre de motivation
 - ☞ Pour les demandeurs·euses d'emploi : une attestation récente d'inscription à France Travail. Les résident·es à l'étranger feront établir cette attestation par l'autorité administrative habilitée.

Actifs·ves ou demandeur·euses d'emploi, contactez le service des formations professionnelles de l'ENGEES pour vous accompagner dans vos démarches notamment de recherche de financement : Mme Valérie Faux au 03.88.24.82.62 ou par [courriel](#)).

La commission d'admission se réunit une seule fois au cours du mois de mai. La commission d'admission se réserve le droit de proposer un entretien complémentaire au candidat·e.

La liste principale des admissions et la liste complémentaire seront affichées sur notre site au cours du mois de mai.

Le nombre d'admis·es sous statut apprenti est fixé à 15. L'inscription sous statut apprenti sera définitivement actée lors de la présentation d'une convention signée avec une entreprise avant la première période entreprise.

Les candidat·es sur liste complémentaire seront contactés selon leur rang au fur et à mesure de l'évolution des désistements.

Pour les admis·es :

Les formalités administratives pour les admis·es se feront en ligne début septembre (inscription, règlement des frais de scolarité, présentation du diplôme acquis (Bac+2). Les modalités pratiques pour cette phase d'inscription seront communiquées le jour de la rentrée à l'ENGEES.

2. À propos du profil PIX demandé :

Nous avons besoin de connaître plus précisément l'étendue de vos compétences en informatique de base. Merci de bien vouloir réaliser le test de positionnement proposé sur le site <https://pix.fr/>.

Inscrivez-vous en donnant vos noms, prénoms et courriel pour créer votre compte. Vous accédez alors à votre profil qui liste les 5 domaines et 16 compétences proposées dans le système PIX.

Nous vous demandons de ne faire ce test de positionnement que sur neuf compétences sur les 16 offertes. Si vous souhaitez en faire plus, libre à vous.

→ lancez votre test en choisissant « Commencer » sur la ligne correspondant à la compétence que vous souhaitez tester et répondez une à une, à toutes les questions de cette compétence.

Revenir à l'accueil puis faire de même pour la compétence suivante, pour les neuf (9) compétences que nous vous demandons de tester, qui sont :

A. Informations et données :

-  Mener une recherche et une veille d'information
-  Gérer des données
-  Traiter les données

B. Communication et collaboration

-  Interagir
-  Partager et publier
-  Collaborer
-  S'insérer dans le monde numérique

C. Création de contenu

-  Développer des documents textuels

D. Environnement numérique

Résoudre des problèmes techniques

A chaque fois qu'une compétence est validée, vous pouvez vous retirer à votre convenance puis revenir sur le site <https://pix.fr/> quand vous voulez, avec vos identifiants de compte, à conserver donc précieusement tant que dure le processus.

Quand vous avez testé ces neuf compétences, revenez sur votre « profil ».

Imprimez toutes les copies d'écran de votre « profil », y compris le score global ainsi que votre nom et prénom (en haut de la page, à droite) et joignez-les à votre dossier.

Un dossier sans profil PIX sera considéré comme incomplet.

3. Frais de scolarité

Les étudiant·es inscrit·es en licence professionnelle, sous statut « étudiant » doivent s'acquitter de droits de scolarité **ET** de la CVEC, et sous statut doivent s'acquitter **uniquement** de la CVEC. Les montants sont à consulter sur le [site de gestion de l'Université de Strasbourg](#). Toutes les formalités administratives d'inscription se feront auprès de la faculté de géographie après la date de rentrée scolaire.

Les étudiant·es boursier·es sur critères sociaux en sont exempté·es.

Contact :

Aziza AMETTALSI
Scolarité Faculté de Géographie et d'Aménagement
3 rue de l'Argonne
67083 Strasbourg Cedex
Tél : 03 68 85 08 86
Fax : 03 68 85 08 80
Email : [aziza.amettalsi\(at\)unistra.fr](mailto:aziza.amettalsi(at)unistra.fr)